

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{re}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévisse, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — — matin, Express-Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
9 — 28 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Le bruit de la prochaine réunion d'un congrès s'est fortement accrédité depuis hier. On assure qu'il se réunirait à Bruxelles, et l'on dit même qu'il serait présidé par S. M. le roi des Belges en personne. Nous enregistrons cette information sans la garantir, mais nous pouvons dire qu'elle est accueillie partout avec une confiance et une satisfaction générales.

En ce cas, il est bien évident que la tâche de la conférence de Zurich devrait se borner à régulariser la cession de la Lombardie, et qu'ainsi l'instrument de paix pourrait être signé dans un délai très-court.

Nous publions ci-après le discours adressé par le roi Victor-Emmanuel à la députation des Romagnes, qui venait lui offrir l'annexion de ces provinces. Cette réponse, qui contient un phrase sur les sentiments du roi comme prince catholique, est à peu près conforme aux réponses précédemment faites aux députations de Toscane, de Modène et de Parme.

Mais elle en diffère cependant sur un point : le roi avait dit aux députés des duchés qu'il accueillait leurs vœux et qu'ils patronneraient leur cause auprès de l'Europe ; la réponse aux députés des Romagnes ne contient que la seconde partie de cette phrase ; il n'y est pas question d'acceptation directe et immédiate.

A vrai dire, la nuance est bien légère, et nous l'aurions à peine remarquée, si un article, de provenance évidemment semi-officielle, publié vendredi au soir par l'*Indépendante*, n'avait pris soin de fixer d'avance le véritable sens du discours.

Les déclarations de l'*Indépendante* presque rassurantes, au sujet de la papauté, font un contraste assez vif avec la politique suivie jusqu'ici par une partie de la presse piémontaise et par l'*Indépendante* lui-même. (Le Pays.)

Au sujet de l'expédition d'Afrique on lit ce qui suit dans les journaux de Madrid du 21 septembre : « Algeiras, 17 septembre. — Un journal de

Malaga rapporte, d'après le dire du patron d'un navire, qu'un grand nombre de caennières françaises se disposaient à bombarder Tanger.

» Alicante est devenu un véritable campement : on ne voit partout que des uniformes.

» Le 14, on a vu plusieurs navires de guerre français passer le détroit, remorqués par un vapeur ; ils se dirigeaient sur Tanger.

» La *Bandera espanola* prétend que quelques navires anglais ont fait des débarquements d'armes et posé des canons Armstrong sur les côtes du Rif. » — Havas.

Un journal spécial, le *Moniteur de la Flotte*, contient la nouvelle que nous avons donnée au sujet de l'expédition contre la Chine et annonce que huit transports mixtes et quatre frégates viennent d'entrer en armement au port de Toulon, et que d'autres navires de guerre vont être armés dans les ports de l'Océan. Ces bâtiments sont destinés, suivant ce journal, à transporter en Chine un corps d'environ 12.000 hommes composé de troupes appartenant à l'armée de terre.

Nous ajouterons à ces informations que le bruit s'est répandu que les forces expéditionnaires de terre et de mer seraient commandées par un général de division, et que les troupes qui doivent prendre part aux opérations seraient désignées aussitôt après l'arrivée du prochain courrier de Hong-Kong, qui fera connaître les dernières nouvelles de la Chine jusqu'au 14 août. (Le Pays.)

Une dépêche de Milan nous apporte le texte de la réponse de S. M. roi Victor-Emmanuel à la députation des Romagnes.

Elle est conçue en ces termes :
« Je suis reconnaissant des vœux émis par les populations des Romagnes dont vous êtes les interprètes auprès de moi. Prince catholique, je conserverai toujours un profond et inaltérable respect pour le chef suprême de l'Eglise ; prince italien, je dois rappeler ici que l'Europe, considérant que la condition des Romagnes demandait de prompts et

efficaces mesures, s'est engagée vis-à-vis de notre pays, par des obligations formelles.

» J'accueille vos vœux, et, fort des droits qui me sont conférés, je soutiendrai votre cause devant les grandes puissances, confiant dans leur justice. Ayez confiance dans le généreux patriotisme de l'Empereur des Français qui accomplira la grande œuvre de réparation si puissamment commencée, et qui lui assure la reconnaissance de l'Italie.

» La modération qui a dirigé vos résolutions dans des moments d'incertitude, a démontré que dans les Romagnes le seul espoir dans un gouvernement national suffit pour dissiper les discordes civiles. Lorsque vos nombreux volontaires accouraient aux jours de la lutte nationale sous mes drapeaux, vous étiez sûrs que le Piémont ne combattait pas pour lui seul, mais bien pour la patrie commune. Aujourd'hui votre unanimité à vouloir l'ordre intérieur sera une chose bien chère à mon cœur et qui peut le mieux assurer votre avenir.

» L'Europe reconnaîtra qu'il est du devoir et de l'intérêt commun de clore l'ère des désordres en donnant satisfaction aux vœux légitimes des peuples.

(Le Pays.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, le 24 septembre. — Le *Spectator* croit savoir que l'empereur Napoléon III accepte la proposition du roi des Belges, consistant à céder Peschiera, Mantoue, et les Etats de Parme et de Modène au Piémont, à rétablir la maison de Lorraine en Toscane et à rendre les légations au Pape, moyennant que certaines réformes seraient accordées. Venise aurait un gouvernement, des institutions et une armée séparés. Cette stipulation aurait, d'avance, le consentement de l'Autriche. Un congrès se réunirait à Bruxelles sous la présidence du roi Léopold.

Tunis, le 23 septembre. — La mort du Bey est imminente. Sidi-Sadok a été appelé.

Londres, 25 septembre. — L'*Observer* dit que les bruits répandus au sujet de certains arrangements

FEUILLETON

LA SŒUR DU MATELOT.

I. — IDÉE LUMINEUSE D'ANGE FINET.

Le désarmement de la *Vestale*, rentrée en France après trois longues années de campagne dans les mers du Sud, était enfin terminé ; — l'équipage, qui venait de recevoir son décompte, se répandit bruyamment dans les rues de Brest.

Les vieilles, les violons et les binions retentissaient aux environs de la place Médisance. Aux accords barbares de ces instruments qui jouaient chacun son air, se mêlaient les cris, les interpellations, les chansons plus ou moins exotiques des quatre cents marins de la frégate.

Décompte !... désarmement !... congé !... De l'argent en masse.... du repos, de la liberté pour quelques mois.

La plupart des matelots quitteraient Brest...

Demain matin

La canne en main !... (ter)

Parlant pour la route de terre

Comme une troupe de pions-pions (1)

Pousse-cailloux.

Pour s'en aller revoir sa mère,

Et lui porter sa part d'argent

Honnêtement (ter).

(1) Soldats de terre.

Au milieu du charivari, on reconnaissait à peu près ce couplet hurlé par un gros d'environ cent hommes, sur l'air maritime : *Adieu Lorient, séjour de guigne*, vulgairement timbré en terre ferme : *Un jour revenant de Tolède*.

Tous les marchands et marchandes de la Grand'Rue ou de la place Médisance, étaient sur le seuil de leur boutiques ; tous les bourgeois, toutes les servantes du quartier se montraient aux fenêtres.

— Mariette !... Mariette !... cria la voisine Marguerite. C'est l'équipage de la *Vestale* ! viens vite !... tu va voir ton frère !...

Mariette était une jeune et jolie bonne en service chez M^{re} Méri-tier, vieille commère plus communément appelée tante Ursule.

Qui n'a pas connu tante Ursule n'a jamais habité Brest : tante Ursule, rentière, place Médisance, n° 3, la coqueluche de l'arrondissement, une bonne âme, quoique hargneuse à l'instar de son carlin *Mimi* ; tante Ursule, et son ridicule de velours, et ses lunettes vertes, et son bonnet de dentelles à rubans orangés ; la sœur légitime et unique du riche Thomas Méri-tier, ex-commis aux vivres, présentement retiré du service de la cambuse et de la marine de l'Etat.

Elle faisait état d'une bienfaisance exagérée, et, comme la mouche du coche, se mêlait bon gré malgré de toutes les affaires de la ville et des faubourgs.

Tante Ursule et ses pareilles font le désespoir des gens de bien. Elles s'ingèrent dans les questions administratives, sont en débats ou au moins en relations continuelles avec les suisses, les loueuses de chaises, les chantres, les bedeaux et les sacristains ; le costume des enfants de chœur et la sonnerie des cloches sont pour elles des questions de premier ordre ; elles assiègent les margoilliers, prétendent à gouverner la fabrique, nouent et dénouent les plus ridicules intrigues pour la place de leur prie-Dieu auprès de la chaire, ou non loin du banc d'œuvre.

Généralement médisantes, remuantes, acariâtres et rancuneuses, les pauvres femmes dont nous parlons entendent la religion au rebours du bon sens, la transforment en commérages, en petites tracasseries, en mesquins tatillonnages.

Qui de vous n'a point connu la tante Ursule de sa paroisse ? La nôtre, la tante Ursule de Brest, fit tant et si bien qu'on en fut réduit à la nommer trésorière de la loterie du vase d'argent au bénéfice des orphelins.

Telle était donc la maîtresse de Mariette, qui, transportée de joie, ne fit qu'un bond et se mit à la fenêtre de la voisine Marguerite, cherchant des yeux, dans la foule des matelots, son frère Tanguy Kerdibut, gabier de misaine du plus irréprochable gabarit.

Et voilà pourquoi la porte de l'appartement de M^{re} Méri-tier était entr'ouverte au moment où Ange Finet, jeune commis de marine, plein d'avenir, arriva tout

relatifs à l'Italie, ne sont pas confirmés par les nouvelles reçues en Angleterre.

L'Angleterre ne prendrait pas part à un congrès qui partagerait l'Italie Centrale sans avoir égard aux vœux des populations italiennes.

Saint-Petersbourg, 24 septembre. — *L'Abeille du Nord*, publie une correspondance de Kiatcha, dans laquelle, il est dit que dans le combat de Pei-Ho les Chinois ont eu mille hommes tués.

Suivant la même correspondance, le ministre américain est bien arrivé à Pékin, mais on l'y tient renfermé. — Havas.

FAITS DIVERS.

Le premier des navires appartenant à la flottille anglaise destinée à renforcer les forces navales de cette nation en Chine, est parti le 21 septembre au matin de Plymouth pour se rendre à sa destination. C'est le steamer à hélice de 6 canons *Pioneer*, capitaine Reilly. Le *Pioneer* avait été placé en commission pour le service de la côte occidentale d'Afrique; mais d'après les instructions de l'amirauté il a pu en vingt-quatre heures être complètement disposé à entreprendre le lointain voyage de Chine. — A. Gandon. (Le Pays.)

— Le roi Léopold a quitté Biarritz vendredi matin, à 8 heures, se dirigeant sur Tarbes, Marseille et Genève.

— M. Clisowski, secrétaire de l'ambassade française en Chine, a été mandé à Biarritz; il est parti samedi pour se rendre auprès de l'Empereur.

— Les équipages de Leurs Majestés Impériales commencent à revenir de Biarritz à Paris.

— Des masses considérables d'objets de campement sont dirigés sur Toulon. C'est l'expédition contre la Chine qui se prépare.

— Nous empruntons au *Journal du Loiret* les détails suivants sur la découverte de l'enfant de M. Hua et sur l'arrestation des personnes qui se sont rendues coupables du rapt qui, depuis huit jours, a eu un si grand retentissement.

« Mercredi dernier, M. Juhel, commissaire central d'Orléans, fut informé qu'un enfant de deux ou trois mois avait été apporté samedi, rue du Faubourg-Bourgogne, chez la femme Rigault, qui prend des enfants en sevrage, par une jeune fille qui n'avait donné ni son nom, ni son adresse, mais qui avait promis de revenir le lendemain.

« Cette jeune fille était déjà venue, il y a une quinzaine de jours, avec deux autres femmes, demander si la femme Rigault consentirait à se charger d'un enfant de quelques mois. Sur la réponse de celle-ci, on promit de revenir.

« M. Juhel rapprochant rapidement ces circonstances de celles qui avaient accompagné l'enlèvement du fils de M. Hua, se rendit en toute hâte chez la femme Rigault et se fit représenter l'enfant dont il ne tarda pas à constater l'identité, au moyen des notes signalétiques qu'il avait trouvées dans les journaux.

« Cette identité bien établie, au moyen des marques de vaccin de l'enfant et des langes dont il était revêtu, M. Juhel écrivit par le télégraphe à M. Hua, en l'invitant à se rendre en toute hâte à Orléans. M.

Hua répondit par la même voie : « J'arriverai ce soir à six heures; qu'on ait grand soin de l'enfant. »

« A six heures et quelques minutes, M. Hua et la femme de chambre de M^{me} Hua étaient à Orléans.

« M. Hua et M. Juhel se rendirent immédiatement chez la femme Rigault. Là, l'enfant fut reconnu tout aussitôt par le père et par la femme de chambre, malgré les langes nouveaux dont on l'avait recouvert : ceux qui revêtaient l'enfant quand il avait été remis à la femme Rigault ayant été saisis provisoirement comme pièces de conviction.

« On peut se figurer le bonheur, l'immense joie de M. Hua. Il prit son fils dans ses bras, le couvrit de baisers, et après avoir adressé à M. le commissaire central les plus chaleureuses paroles de reconnaissance, il se hâta de repartir pour Paris, heureux de son bonheur et de celui d'une mère, à laquelle il rapportait son enfant.

« L'enfant retrouvé, il s'agissait de découvrir l'auteur de l'audacieux et lâche enlèvement.

« Après une journée de patientes et minutieuses recherches, pour lesquelles la police avait mis ses agents les plus actifs et les plus intelligents en campagne, M. le commissaire central apprit que deux femmes, l'une jeune et l'autre d'un âge mûr, avaient parcouru, pendant quelques jours, les environs d'Orléans en cherchant une nourrice pour un enfant de quelques mois. Ces femmes devaient habiter un des faubourgs d'Orléans; c'était du moins l'avis des personnes qui fournirent les premiers renseignements.

« Bien que leur signalement fût assez irrégulièrement donné et que les résultats obtenus fussent assez contradictoires, on parvint à découvrir leur adresse. C'étaient la mère et la fille, qui furent mises à l'instant même en état d'arrestation. Elles vont être dirigées sur Paris, où l'affaire va s'instruire.

« Tout ceci se passait dans la journée d'hier. A dix heures du matin, l'enfant volé de M. Hua était reconnu; à six heures du soir, les deux coupables étaient sous les verroux.

« Maintenant, on se demande tout naturellement quel a pu être le but de la fille qui a fait le voyage d'Orléans à Paris pour voler un enfant. Rien de positif n'a encore transpiré à ce sujet, car l'affaire s'instruit avec le plus grand soin et en même temps dans le plus grand secret. Seulement voici les bruits qui se dégagent de la rumeur publique.

« La fille X... âgée de dix-sept ans, aurait entretenu à Paris, qu'elle a habité pendant quelque temps, des relations avec un jeune homme d'une famille honorable qu'elle espérait épouser. De retour à Orléans, cette fille, pour obtenir la réalisation d'une promesse qui peut-être lui avait été faite, avait supposé une grossesse et une couche dont elle aurait fait part à son amant. Or, pour représenter un enfant, dans le cas où le jeune homme serait allé à Orléans, elle était allée en voler un à Paris.

« La fille X... et sa mère ont, dit-on, fait des aveux complets, et la cour d'assises donnera prochainement le dernier mot de cette dramatique et mystérieuse affaire. »

— Nous lisons dans le *Journal du Loiret* :

« La fille Léonie Chéreau et sa mère (nous pouvons les nommer aujourd'hui), inculpées, la première d'avoir volé l'enfant de M. Hua, et la deuxième

de complicité dans le rapt, sont encore dans les prisons d'Orléans où elles attendent le moment d'être transférées à Paris. Le parquet d'Orléans n'a pas encore terminé l'instruction préliminaire de cette mystérieuse affaire, et il désire envoyer à Paris cette instruction aussi complète que possible.

« La femme Chéreau est âgée de 45 à 46 ans. Elle est originaire de Blois. Quant à la fille Léonie Chéreau, à laquelle on ne donnerait pas moins de 24 à 25 ans, elle est à peine âgée de 17 ans. C'est cette différence entre l'âge réel et l'âge apparent de Léonie Chéreau qui a rendu les recherches de la police particulièrement difficiles.

« En effet, la nourrice de l'enfant de M. Hua avait déclaré que la femme qui lui avait enlevé son nourrisson pouvait avoir 24 ans, et les nourrices des environs d'Orléans, auxquelles la fille Chéreau avait proposé de confier un enfant avaient fait la même déclaration.

« Léonie Chéreau est d'une grosse et forte nature. Elle a le teint très-brun et le front très-couvert. L'ensemble de sa figure semblerait appartenir au type espagnol.

« Quant à la mère, c'est une grande femme, affichant des manières prétentieuses. On dit que sa vie a été accidentée et passablement romanesque.

« C'est vendredi dernier, au soir, que la fille Chéreau arriva à Orléans avec l'enfant de M. Hua.

« Elle l'avait enlevé à deux heures de l'après-midi, à six heures elle prenait le convoi pour Orléans. Deux de nos concitoyens se souviennent parfaitement d'avoir voyagé avec elle. Ils remarquèrent les soins tout particuliers que cette femme prodiguait à l'enfant, lui donnant souvent à boire, surveillant son sommeil, l'entourant de toutes sortes de précautions. Elle avait même emprunté le manteau d'un des voyageurs pour mieux soutenir les reins de son enfant. Elle avait en effet tout intérêt, dans son système, à bien soigner le petit être qui devait servir à son projet.

« Il paraît qu'elle se montra très-cauteuse dans le wagon. Elle raconta que son mari habitait Paris, qu'il était occupé dans une importante maison de deuil, qu'elle arrivait, elle, de Lyon, avec son enfant âgé de deux mois et qu'elle allait passer quelque temps à Orléans. On arriva à la gare à dix heures et quart du soir, et comme elle avait l'enfant dans ses bras, un des deux voyageurs l'aidera à descendre de wagon. Ce voyageur lui demanda ensuite si elle avait des bagages : « Non », répondit-elle, « j'en ai pas d'autre bagage que mon enfant ! » Puis elle monta en omnibus et se fit conduire chez sa mère, dans le faubourg Saint-Marceau.

— *Economie domestique.* — Voici un excellent et peu coûteux procédé pour conserver du raisin frais jusqu'aux mois de mars et d'avril. Nous l'empruntons à l'*Horticulteur* :

« Laisser le raisin sur la treille jusqu'à la fin du mois d'octobre et même plus tard. Le couper avant les gelées, cependant, en laissant chaque grappe fixée à un morceau de sarment, de la longueur de cinq ou six entre-nœuds, dont trois ou quatre au-dessous de la grappe et trois au-dessus. Le bout supérieur de ce sarment sera enduit de cire à graffer, pour empêcher toute évaporation des liquides qui se trouvent encore dans le tissu fibreux.

« Chaque grappe étant ainsi préparée, il ne reste

joyeux et passablement essouffé.

Il n'eut pas la peine de sonner, entra, donna un coup-d'œil dans la cuisine, n'y vit point Mariette, traversa la salle à manger et le salon, frappa discrètement à la chambre à coucher, mais ne reçut point de réponse.

— Tante Ursule a l'oreille un peu dure, pensa-t-il; elle n'aura pas entendu.

« Ange tourna le bouton, pénétra dans le sanctuaire, et fut surpris de ne point trouver sa respectable tante.

Le premier objet qui frappa sa vue fut un magnifique pot-à-l'eau d'argent, acquisition récente, sans doute, car il ne l'avait pas encore remarqué sur la commode chiffonnière.

— La porte entre-bâillée! pas un chat dans la maison!... pas même Mimi!... Des objets d'un prix semblable à portée du premier venu!... Oh!... les domestiques!... les domestiques!... Si j'étais un voleur, pourtant!... M^{me} Mariette mérite une fière leçon!...

« Ange Finet était pressé comme un amoureux; il sortait de son bureau et allait partir par la voiture publique pour le manoir de Kermérisier, où l'attendait, sans doute avec impatience, Céleste Mérisier, sa blonde future aux yeux bleus fendus en amande.

« En gargon des mieux appris, Ange Finet venait prendre les commissions de tante Ursule, l'un des membres influents de la famille. Elle était non moins susceptible que bargneuse; s'il eût manqué à ce devoir, l'on ne pent

savoir jusqu'où fût allé le courroux de la chère demoiselle.

« Mais la voiture partait à l'heure fixe, Ange n'avait plus un instant à perdre.

« Que faire? s'en aller comme il était venu, refermer la porte et mettre à l'abri de tout reproche la coupable Mariette! Oh! non, par exemple!

« Ange Finet eut une idée bien autrement lumineuse; il plaça le pot-à-l'eau d'argent sous le moelleux édredon de tante Ursule, releva parfaitement les angles du coussin, rajusta la courte-pointe, et sortit enchanté de sa présence d'esprit.

« Voilà qui apprendra, j'espère, à cette écervelée de Mariette qu'une porte doit être fermée!... Céleste va trouver le tour charmant, dès ce soir! Demain, nous rirons de bon cœur, j'en réponds!...

« Quel aimable et spirituel commis de marine que le jeune Ange Finet!... Il est né pour parvenir au grade de commissaire général. Après le trait du pot-à-l'eau d'argent caché sous le plumeau de tante Ursule, je jure, sans crainte de trop m'avancer, qu'il finira galonné sur toutes les coutures.

« Ange Finet souriait encore, quand il monta dans la carriole de Landerneau; son sourire épanouissait toute sa physionomie au moment où la carriole longea les fossés de Kermérisier, propriété du sieur Thomas Mérisier, ex-maitre-commis aux vivres. Bref, Ange se sentait plus lesté

et plus guilleret que jamais lorsqu'il sauta hors du coche et mit le pied dans la cour.

« Céleste lui apprit bientôt que M. de Kermérisier, son père, était à Brest.

« De Kermérisier, disait Céleste, qu'on n'en soit pas surpris. — Par une juste réciprocité, Thomas Mérisier, qui avait donné son nom patronymique à la bâtisse et aux terrains avoisinants, leur avait emprunté son nom de fief. N'était-il pas maître et seigneur de Kermérisier? N'avait-il pas acheté à beaux deniers comptants les champs et les bois dudit lieu? N'avait-il pas présidé lui-même à la construction de la maison de campagne qu'il intitulait son manoir?

« Il signait désormais *Thomas Mérisier de Kermérisier*.

« Mon gendre, pensait-il, s'appellera Finet de Kermérisier; mes petits-fils seront de Kermérisier sans Finet; et à la génération suivante on se nommera de Kermérisec... On sera d'antique noblesse, on montrera les fondations du moulin que j'ai fait abattre pour prouver qu'il y avait ici un château seigneurial flanqué de tourelles. Que ne suis-je mon arrière-petit-fils!

« Innocente ambition d'un ex-commis aux vivres, non-seulement je t'absous, mais je te loue. Il y a vingt ans que j'aspire au jour où mes concitoyens s'appelleront tous de Kermérisier, de Kermérisec ou de Thomas-Ville. Je suis loin d'être démagogue, mais j'ai toujours souhaité, depuis le collège, et je voudrais encore, que tous les Français

plus qu'à introduire l'extrémité inférieure du sarmant dans une petite fiole remplie d'eau, à laquelle on ajoute, pour empêcher sa putréfaction, 5 grammes de charbon pulvérisé pour chaque fiole. C'est ce charbon qui est tout le secret. On bouche ensuite la fiole avec de la cire, et la préparation est terminée. On dispose alors les fioles le long des murs du fruitier, dans une sorte de râtelier, à la distance de 10 centimètres les unes des autres.

Ce procédé de conservation est, comme on voit, aussi simple que peu dispendieux. Le râtelier est en bois, il ne coûte par conséquent pas cher; les fioles se vendent 4 fr. 50 le cent; l'eau et le charbon ne sont pas à compter. Avec ce peu de frais, on peut offrir à ses invités de beaux et excellents chasselas à la fin du mois de mai, comme vient de le démontrer l'inventeur, M. Charmeux, à l'exposition du palais des Beaux-Arts.

Les soins à donner pendant cette période conservatrice, sont: retrancher de temps en temps les graines qui commencent à pourrir, et empêcher, pendant les grands froids, que la température du fruitier descende au-dessous de zéro.

Nous empruntons à une correspondance parisienne du journal le Nord, l'analyse suivante d'une communication faite à l'Académie des sciences par M. de Castelnau, consul de France à Siam, sur certaines espèces d'animaux carnassiers que l'on rencontre dans quelques parties des Indes et surtout en Chine.

Les lions y sont très-rare. On peut même dire qu'on n'en voit pas. Mais les jaguars, mais les tigres de la plus grande espèce, y pullulent et y commettent des déprédations sans nombre. Les habitants sont fréquemment l'objet de leurs attaques. Chaque jour ils dévorent un individu au moins.

On a dressé dans le pays des statistiques qui donnent de formidables résultats. Il y a des villes, dans certaines localités entourées de forêts et de plaines marécageuses, qui ont fourni, par année, jusqu'à sept cents victimes à la voracité de ces animaux, et encore ce chiffre est, assure-t-on, au-dessous de la vérité.

Ces tigres, qu'on n'ose point attaquer, contre lesquels on ne songe même pas à se défendre, se sont établis autour de ces cités. On croirait presque qu'ils les surveillent comme un parc contenant un gibier qui est leur propriété.

M. de Castelnau rapporte, dans sa lettre, un trait bien extraordinaire de leur audace. Quarante ou cinquante hommes avaient formé une sorte de village dans une île. Une bande de tigres traversa l'eau, vint les attaquer, et, en dépit d'une résistance désespérée, parvint à enlever vingt des individus composant la population du village, morts ou ensanglantés.

Ces terribles animaux ont une sorte de tactique pour attaquer l'homme. Placés en embuscade, ils laissent passer le voyageur égaré, puis se précipitent sur son dos. D'un coup de patte sur la tête ou sur la nuque ils l'étourdissent ou le tuent. Ils lui ouvrent ensuite la gorge avec leurs ongles et boivent le sang du malheureux. Ce n'est que plus tard qu'ils se repaissent de ses membres refroidis.

Ils savent très-bien reconnaître les heures auxquelles les travailleurs reviennent de leurs travaux dans les champs. Ils bondissent alors sur leurs lon-

gues files et ne manquent jamais de s'emparer de quelque malheureux.

Les Anglais, depuis qu'ils sont en plus grand nombre dans ces contrées, ont essayé de détruire ces dangereux animaux, ou du moins d'en diminuer le nombre. Mais, malgré la prime de 300 francs qu'ils offrent par tête de tigre, ils n'ont pu y parvenir. Il faudrait d'abord inspirer aux habitants le courage de résister à des ennemis dont ils assurent l'impunité par leur faiblesse et leur lâcheté. Les Européens, seuls, pourront débarrasser cette partie de l'Inde de ces hôtes dangereux.

Sommaire de L'ILLUSTRATION, du 24 septembre.

Histoire de la semaine. — La guerre d'Italie. — Courrier de Paris. — Affaire de Pei-Ho. — Le caik du Sultan. — Armée d'Italie. — Correspondance. — Chronique littéraire. — L'émancipation en Russie (Correspondance). — Arrivée de l'Empereur à Biarritz. — Le Kirschwasser. — Le bal des Willis, nouvelle (suite). — Les Mongols. — Etudes sur la langue contemporaine. — Correspondance d'Italie. — Acclimatation des lamas. — Bibliographie; la Chronique de la guerre d'Italie; l'Enfant. — Correspondance. — Blondin-Canardin. — Ecusson armorial de Philippeville. — Incendie de la cathédrale de Cambrai.

Gravures: Charles XV, roi de Suède. — La flotte alliée surprise par les Chinois. — Danger couru par le Sultan dans le Bosphore. — Tombola publique à Plaisance. — Loisirs des blessés français à Côme. — Arrivée de S. M. l'Empereur à Biarritz. — Habitation du roi des Belges à Biarritz. — Récolte de la mérisse et fabrication du Kirsch dans la Forêt-Noire. — Types mongols. Attelage khalkhas faisant la conduite à une voiture russe. — La chasse (12 caricatures), par Cham. — Incendie de la cathédrale de Cambrai, 2 gravures. Ecusson armorial de Philippeville. — Rébus.

CHRONIQUE LOCALE.

Dimanche matin, un accident épouvantable a jeté la consternation à Dampierre. Le sieur Plaçais, âgé de 50 ans environ, déchargeait des fagots; tout-à-coup, il a perdu l'équilibre et est tombé sous sa voiture. Probablement, dans sa chute, il aura touché les rênes de son cheval; l'animal s'est mis immédiatement en marche, et une des roues de la charrette a passé sur le corps du sieur Plaçais, qui a succombé presque aussitôt.

Pour chronique locale et faits divers. P.-M.-E. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée*: Les nouvelles du Maroc continuent à être rassurantes; les dernières dépêches de la frontière sont du 20. A cette date, tout était tranquille. La situation était si bonne, que les troupes désignées pour se rendre de la province d'Alger dans la province d'Oran avaient reçu contre ordre; on a jugé que ces renforts n'étaient plus nécessaires.

La députation florentine venue pour insister auprès de Sa Majesté en faveur de l'annexion de la

Toscane au Piémont, n'aurait pu, dit-on, être reçue par Sa Majesté à Biarritz.

Ce refus, qui semble impliquer l'existence de pourparlers, devant bientôt être suivis de la fin des travaux de la conférence de Zurich et de la réunion d'un congrès, est très-commenté dans le monde politique. — Havas.

CAISSE GÉNÉRALE DES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES.

Directeur pour l'arrondissement de Saumur, M. MILLOCHEAU (Eugène), quartier des Ponts.

NOTE.

Par décret de l'Empereur, en date du 30 décembre 1858, sont approuvés les statuts de la *Caisse générale des assurances agricoles*.

Les considérations suivantes, extraites d'un mémoire adressé au conseil d'Etat, montrent la nécessité, le but et le mécanisme de cette institution, ainsi que les avantages qu'elle promet au pays, surtout aux populations rurales.

§ I^{er}. — Sinistres de l'agriculture.

Parmi les fléaux qui désolent l'agriculture, les principaux sont: la *Grêle*, la *Gelée*, l'*Inondation*, la *Mortalité des bestiaux*, l'*Incendie*.

Ces fléaux frappent tour à tour les diverses contrées de la France, y répandant la ruine et la misère, et sont ainsi la principale cause du peu de progrès de notre agriculture et de la dépopulation des campagnes.

§ II. — Valeurs exposées aux différents sinistres.

L'*Incendie* menace toutes les propriétés mobilières et immobilières, récoltes et bestiaux. On compte en France pour plus de 100 milliards de valeurs exposées à ce fléau.

La *Grêle* frappe plus ou moins tous les produits agricoles. L'ensemble de ces produits dépasse annuellement 7 milliards.

La *Gelée* ne menace guère que les vignes, les arbres à fruits, les plantes oléagineuses et potagères; cependant les valeurs exposées à ce fléau sont d'environ 3 milliards.

L'*Inondation* n'étend ses ravages que dans les bassins des fleuves, rivières et torrents; mais dans ces limites, tous les produits du sol, ainsi que les maisons et tous ce qu'elles renferment, y sont exposés. L'ensemble de ces valeurs est d'au moins 4 milliards.

La valeur des bestiaux ne s'élève pas à moins de 3 milliards.

Il y a donc pour environ 120 milliards de valeurs exposées aux sinistres.

§ III. — Pertes annuelles.

La statistique des trente dernières années montre que les pertes causées par ces différents fléaux s'élèvent annuellement en moyenne:

Par la Grêle, à environ	30 millions.
Par la Gelée, à	10 —
Par l'Inondation à	10 —
Par la Mortalité du bétail à	30 —
Par l'Incendie à	40 —

Quelque grande que soit cette perte, si elle était divisée entre les 120 milliards de valeurs, elle serait à peu près insensible; malheureusement elle

fussent ducs et pairs. Ceci soit dit très-sérieusement, sans la moindre raillerie, non par un fol amour de l'égalité, mais par un sentiment de fraternité sincère, — toutes choses que je démontrerai en trois gros volumes qui, malheureusement, feraient longueur dans cette petite nouvelle.

— M. de Kermésier est à Brest! répondit le futur; mais vous êtes ici, Ange Céleste du trop heureux Ange Finet; votre présence suffit à son cœur.

La blonde héritière de Thomas Mérisier rougit en disant: —

— Et maman aussi est au manoir! — Eh bien?... flamme de mes amours, je vais vous raconter, en présence de votre chère maman, l'idée lumineuse que je viens d'avoir chez tante Ursule.

— Bah!... pas possible!... murmura l'aimable Céleste.

— HUIT CENT DIX-SEPT FRANCS CINQUANTE CENTIMES.

Tout ce qu'il y avait à Brest de musiciens ambulants, — sans compter, ou en comptant les instrumentistes de la *Vestale*, — ouvraient la marche triomphale de l'équipage congédié. En tête, Mariette reconnut Toupeloup, l'intime ami, le *matelot* de son frère Tanguy Kerdibut.

Toupeloup s'était évidemment mis en frais depuis un quart-d'heure qu'il avait touché ses économies de campagne. Il brandissait une énorme canne de tambour-major,

ornée de dragonnes en or mat. Sur son chapeau ciré se dressait un plumet de colonel de la garde nationale dont le poids l'avait obligé à soulever fortement ses mentonnières. Son paletot déboutonné laissait voir un superbe gilet à ramages, fond rouge broché en or; le gilet lui-même livrait passage à un jupon de dentelles sur lequel s'épanouissait une cravate bleu de ciel à franges roses.

Le tout sans préjudice de l'inévitable étui de fer-blanc orné de faveurs tricolores, et d'une large ceinture en cuir bouclé, parfaitement garnie malgré les récentes emplettes du marin.

Toupeloup précédait la musique en gambadant; il avait déjà bosselé le pommeau de sa canne sur les pavés pointus de la place Médisance; la canne n'en sautait pas moins bien à la hauteur du deuxième étage.

— Puisque Toupeloup est en tête, dit Mariette à sa voisine, mon frère ne doit pas être loin.

Pêle-mêle avec les gens de la *Vestale* s'avançaient d'autres matelots; des femmes, des enfants, des ouvriers grossissaient le cortège.

Ensuite on voyait et l'on entendait les cent chanteurs qui en étaient à leur quatrième couplet:

Adieu! les focs, la civadière,
La misaine et tout le grément
Pareillement!
Naviguant d'une autre manière,
Nous filons notre noué gatement
Présentement! (ter).

Le fourrier Jean-Baptiste Lavertu, auteur de ces strophes de circonstance, s'enrouait à souffler les paroles et à donner le ton de l'air.

Un groupe suivant hurlait un chant patriotique.

Un troisième groupe vociférait le *hioup, hioup, tralala* des étudiants, fâcheux refrain qui occasionna, peu de jours après, une rixe entre la garnison et la marine, attendu que le *hioup! hioup!* se transforma trop facilement en *piou-piou-piou!*

Les Français, nés malins, dégainèrent leurs sabres... mais nous n'avons pas mission de raconter ces grands combats.

Mariette avait beau chercher des yeux, Kerdibut n'était pas même parmi les nombreux trainards qui firent par rejoindre l'équipage sur la place Médisance.

Un long coup de sifflet retentit; tous les hurleurs, chanteurs et causeurs se turent.

— A ce soir, sept heures, sur la place du Château! cria le tambour-major Toupeloup.

— Bravo!... bravo!... A sept heures! répondit l'équipage qui se subdivisa sur-le-champ en cinq ou six bandes. — On se dispersa.

(La suite au prochain numéro.)

pèse, chaque année, sur une partie seulement des habitants, principalement sur les cultivateurs qui en sont accablés.

Ce sont, en effet, les cultivateurs qui portent presque tout le poids du fardeau. Sur les 120 millions de pertes annuelles, 80 proviennent de sinistres essentiellement agricoles : la *Grêle*, la *Gelée*, l'*Inondation*, la *Mortalité du bétail*; et sur les 40 millions détruits par l'*Incendie*, la moitié au moins fait partie des propriétés rurales.

§ IV. — *Moyen de réparer ces pertes.*

Pour prévenir de pareils sinistres, l'homme est généralement impuissant, et les secours de l'Etat, comme ceux de la bienfaisance publique, ne se distribuent qu'aux plus malheureux et sont trop faibles pour être efficaces.

Le seul remède au mal est dans une assurance universelle, qui, divisant entre tous les propriétaires et cultivateurs le fardeau qui les écrase tour à tour, le rendra léger pour chacun d'eux.

§ V. — *Vœux du pays en faveur de la Caisse des Assurances agricoles.*

Cette institution est depuis longtemps réclamée

par tous les organes des populations rurales : Conseils d'arrondissement et de département, Députés, Comices, Sociétés et Chambres consultatives d'agriculture; elle était dans la pensée de Napoléon I^{er}, qui avait chargé le conseil d'Etat de faire entrer l'assurance agricole dans le projet de Code rural préparé par ses ordres; elle est aujourd'hui plus populaire que jamais. L'assentiment presque unanime que le projet d'une Caisse générale des assurances agricoles a obtenu dans la presse de Paris et des départements, et l'accueil qu'il a reçu dans les campagnes, tout prouve que non-seulement cette institution est conforme aux besoins et aux vœux des populations rurales, mais que le succès ne saurait en être douteux.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 24 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 69 63
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 96 00.

BOURSE DU 26 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 55 cent. — Fermé à 69 50.
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 95 50.

Marché de Saumur du 24 Septembre.

Froment (hec. de 77 k.) 15 82	Graine de colza . . . 19 —
2 ^e qualité, de 74 k. 15 20	— de lin . . . 24 —
Seigle 8 40	Amandes en coques
Orge 9 60	(l'hectolitre) . . . —
Avoine (entrée) . . . 9 —	— cassées (50 k.) —
Fèves 12 —	Vin rouge des Cot.,
Pois blancs 28 —	compris le fût, 10 ^e
— rouges 24 —	1 ^{er} choix 1858. —
Cire jaune (50 kil.) 250 —	2 ^e — — — 120 —
Huile de noix ordin. 80 —	5 ^e (a) — — — 100 —
— de chenevis . . . 50 —	— de Chinon . . . 90 —
— de lin 50 —	— de Bourgueil . 120 —
Paille hors barrière. 24 69	Vin blanc des Cot.,
Foin id. . . . 49 53	1 ^{er} qualité 1858 —
Luzeerne (droits com) 34 60	— 2 ^e — — — 90 —
Graine de trèfle . . . 50 —	— 3 ^e (a) — — — 70 —
— de luzeerne . . . 42 —	— ordinaire . . . —

(a) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gerant.

EXPÉDITION FRANC DE PORT JUSQU'A DESTINATION.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS

TROUSSEAUX
et
Layette.

A PRIX FIXE

CACHEMIRE FRANÇAIS
et
de l'Inde.

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, Faubourg-Saint-Germain, à Paris.

Les propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons FRANCO, et toute expédition au-dessus de 25 FRANCS EST AFFRANCHIE POUR TOUTES LES LOCALITÉS DE LA FRANCE. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la Province. — Cette maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France; elle rejette donc toute solidarité avec ces industriels ambulants qui font des déballages dans diverses contrées sous le nom du *Petit-Saint-Thomas*; elle les signale à la défiance et au mépris publics. — Un catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins est adressé aux personnes qui le demandent.

(436)

A VENDRE
UNE MAISON,

PROPRE AU COMMERCE,

Sise ville de Saumur, à l'angle du quai de Limoges et de la rue du Grand-Noyer, avec cour, remise et écurie.

S'adresser à M. BUCAILLE. (437)

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties,

1^o Une pièce de terre, contenant 1 hectare 82 ares environ, sise au canton du Marais, en la commune de Varennes-sous-Montsoreau, joignant au levant M. Beaufils, au midi la rue, au couchant M. Gasnier.

2^o Une autre pièce de terre, nommée le Prétier, située même commune, et contenant 77 ares environ, et joignant au levant le sieur Ory, au midi le sieur Cholet et les héritiers Amoureux, au couchant Cholet et au nord la rue.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M^e DENIEAU, notaire. (438)

LA PATERNELLE,

Compagnie d'assurance contre l'incendie, représentée à Saumur, par M. PAPILLON fils, rue de l'Hôtel-Dieu, 14. (439)

A VENDRE

Une MAISON avec JARDIN, Donnant sur le *Champ-de-Foire* et la *Chouetterie*.

S'adresser à M^{me} veuve BRETONNEAU, rue d'Orléans, 6. (409)

ON DEMANDE chez M. TOURNADE, rue de l'Archevêché, à Tours, de bons ouvriers lampistes, connaissant parfaitement la lampe mécanique. (426)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le jeudi 29 septembre 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, maison de feu M. DEVAUX, ancien officier comptable, rue du Pavillon, n^o 3, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Bel ameublement de salon, guéridons, pendules, flambeaux, lampes, glaces, commodes, secrétaires, fauteuils, chaises, lits, tables de jeu et à ouvrage, tables de salle à manger, garnitures de cheminées, rideaux, tapis de pieds, belle porcelaine, cristaux, bouteilles vides, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE
A ALLONNES,

Route de Saumur à Tours, par Bourgueil,

JOLIE PETITE

HABITATION DE CAMPAGNE,

JARDIN D'AGRÈMENT ET POTAGER, Avec enclos d'un hectare soixante-cinq ares environ.

S'adresser, sur les lieux, à M. LEVESQUE. (386)

A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy. S'adresser à M. JOUFFRAULT.

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

Etudes de M^e BODIN, avoué à Saumur, et de M^e DUTERME, notaire en la même ville.

A VENDRE

Par suite de licitation, entre majeurs et mineurs,

1^o LA BELLE

TERRE DU GRIP

Située commune de Durtal et autres circonvoisines, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire),

2^o UNE VASTE

ET BELLE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur, le MERCREDI SEPT DÉCEMBRE mil huit cent cinquante-neuf, à midi.

DÉSIGNATION.

1^o LA TERRE DU GRIP, d'une contenance de treize cents hectares environ, se compose du château, avec chapelle, vastes servitudes, parc, pièces d'eau, terres affermées, prés, bois-taillis et hautes futaies; elle est située sur la grande route d'Angers au Mans, à une distance très-rapprochée du chemin de fer projeté entre ces deux villes et est traversée par la route départementale de Châteauneuf à Baugé.

Elle contient une immense superficie de bois de chênes, qui peut être exploitée immédiatement, sans nuire à la valeur du fonds.

BELLE CHASSE : on y trouve toute espèce de gibier en abondance, chevreuil, etc.

L'établissement de fours à chaux sur la propriété offre un moyen facile d'engrais pour les terres.

Mise à prix 1,500,000 fr.

2^o LA MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, n^o 141, et rue Basse-Saint-Pierre, consiste en un corps de logis, sur le quai, double en profondeur, ayant deux étages sur l'entresol et le rez-de-chaussée, corps de logis en retour sur la cour, avec galerie au premier étage; cour et jardin.

Mise à prix 40,000 fr.

S'adresser, pour voir la propriété du Grip, au sieur HUET, garde;

Et, pour plus amples renseignements :

1^o A M^e DUTERME, notaire à Saumur, chargé de la rédaction du cahier des charges;

2^o A M^e BODIN, avoué à Saumur, poursuivant la vente;

3^o A M^{es} CHEDEAU, BEAUREPAIRE, LABICHE, COULBAULT et POULET, avoués colicitants. (431)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.